BERRIHANE (EL-TARF)

Saisie d'aides non distribuées, destinées aux victimes des inondations

En début de semaine, une commission de wilaya accompagnée de fonctionnaires de la DAS (Direction de l'action sociale) a procédé à la saisie d'une grande quantité de denrées alimentaires et d'une centaine de matelas qui étaient stockés dans le magasin du siège de la commune de Berrihane.

Ainsi, c'est l'équivalent de deux camions d'aides, destinées aux sinistrés des inondations qui ont touché la wilaya d'El Tarf de plein fouet au mois de février dernier, qui n'ont pas été distribués.

Interrogés, des habitants de la commune en question pointent du doigt la gestion du maire et ont indiqué que «cette affaire de denrées alimentaires cache, en réalité, les velléités du maire de la commune de les utiliser à des fins purement électorales, sachant que ce dernier est d'obédience RND, parti contraint de gagner les élections au niveau de sa circonscription pour bénéficier d'une autre candidature lors des élections communales d'octobre prochain et rempiler ainsi pour une autre mandature à la tête de la commune».

Joint par téléphone, un cadre de la DAS dira sans ambages que «certes nous avons récupéré des denrées alimentaires qui sont un surplus de ce qui a été distribué lors des inondations. Le P/APC après avoir distribué 60 kits de denrées alimentaires, a informé le chef de daïra de la quantité restante au niveau du siège de la commune et ce n'est qu'hier que nous avons entamé l'opération de récupération desdites marchandises. Le maire n'est nullement impliqué dans cette affaire.»

Par ailleurs, le chef de daïra signalera que «le maire est seul responsable de cette situation et je n'étais pas informé de l'existence de la quantité de denrées alimentaires en surplus».

Cette affaire qui défraie la chronique dans la wilaya d'El Tarf vient de porter un coup fatal à la campagne du RND, qui vient de voir ses chances amoindries, pour glaner au moins un siège sur les cinq à pourvoir.

Daoud Allam

BÉJAÏA

Un couple d'escrocs mis hors d'état de nuire

Les enquêteurs de la brigade criminelle de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont procédé à l'arrestation d'un couple de malfaiteurs, impliqué dans un important réseau national spécialisé dans le vol de voitures.

Selon la chargée de la communication de la Sûreté de wilaya, le couple en question qui sévissait, louait des véhicules sous de fausses identités auprès d'agences de location de voitures, à travers plusieurs régions du pays avant de disparaître dans la nature.Les deux malfrats, un homme âgé de 23 ans de Tazmalt et son épouse de 27 ans originaire de Constantine ont réussi à escroquer trois agences de location de véhicules ces derniers jours, avant d'être identifiés par leurs victimes et arrêtés par la police criminelle. Présentés devant le parquet de Béjaïa, les deux malfrats ont été écroués sous les chefs d'inculpation d' «association de malfaiteurs, vol, faux et usage de faux et usurpation d'identité». Les deux individus sont aussi poursuivis dans une autre affaire de vol de bijouterie. Dans la même affaire, un bijoutier a été placé, lui aussi, sous mandat de dépôt pour «recel d'objets volés». Un mandat de recherche est lancé à l'encontre d'un autre couple d'escrocs identifiés et mis en cause dans la même affaire.

Par ailleurs, il convient de signaler que deux ressortissants marocains ont été interpellés mardi dernier par des agents de la police judiciaire de Béjaïa pour «entrée illégale» sur le territoire national.

A. K.

TIPASA

Sur les traces du camelot assassin

Le conducteur du bus qui se dirigeait vers Blida avait cru à l'histoire rocambolesque du jeune homme qui prit place à l'avant de l'autocar reliant la ville de Ahmer El Aïn à Blida. Ce jeune d'une vingtaine d'années, habillé de vêtements tachés de sang, attirait les regards et suscitait la curiosité d'autres passagers du bus.

Devant cet intérêt subit pour sa personne, ce passager déclara au chauffeur du bus et à son receveur qu'il avait été agressé à Hadjout par des voleurs en vue de le délester de son argent et de la marchandise qu'il revendait en sa qualité de camelot ambulant. Cette version soutenue et ressassée par ce camelot le long du périple qu'il effectua au niveau des diverses gares routières, sut convaincre de sa bonne foi.

Ainsi, personne ne se douta que ce jeune homme, dénommé R. A., âgé de 23 ans, un camelot originaire de Ouled Yaïch à Blida et vendeur ambulant d'articles électroménagers, venait de commettre un crime effroyable d'une rare violence sur la personne de Z. M., un quinquagénaire, à l'intérieur de sa résidence de Ahmer El Aïn. Comment se sont déroulés les faits ? Selon les témoignages du voisinage, c'est l'épouse de la victime, enseignante de profession et revenant de l'école, qui avait alerté les voisins en découvrant son époux gisant dans une mare de sang, la gorge tranchée. La cellule de communication de la police a déclaré, quant à elle, que dès la constatation du crime fut établie, la police scientifique de Ahmer El Aïn prit l'affaire en mains, dans le cadre d'une procédure d'enquête et d'investigation, en identifiant outre les traces de sang qui ont éclaboussé l'assassin, mais son cheminement jusqu'à sa résidence à Blida.

Les différents témoignages, recueillis auprès du voisinage par la police, ont permis de dresser un portrait-robot précis de l'assassin, mais aussi d'identifier son profil auprès des conducteurs de bus au niveau des agences d'Ahmer El Aïn, d'El Affroun et de Blida qui furent ses destinations immédiates après son forfait.

Ce fut une tâche aisée pour la police de savoir que le fuyard, dans sa précipitation, s'était arrêté au niveau d'un marché, en vue d'acheter des vêtements de rechange et d'être identifié au vu du portrait-robot. Dans leurs investigations et des éléments en leur possession, les policiers sont parvenus jusqu'au quartier de Ouled Yaïch, à Blida, où résidait le tueur.

Le camelot assassin ne se trouvait pas chez lui au moment de l'assaut des policiers et ses parents ont déclaré qu'ils ne savaient pas où il se trouvait. Après une vaine attente, à l'issue d'un guet de plusieurs heures, les policiers ont décidé de prospecter auprès des proches du tueur qui résidaient à Sétif. L'équipe de la police scientifique de Ahmer El Aïn, renforcée par des éléments de Sétif, a cerné la maison des proches de l'assassin à Sétif, malgré leurs dénégations. Le guet dura toute la nuit. Ce ne fut qu'à quatre heures du matin, le lendemain, que l'assassin, en tentant une sortie suicidaire et en se faufilant hors de la souricière tendue, fut appréhendé après une course-poursuite musclée engagée par l'important dispositif mis en place.

Lors de son interrogatoire, l'assassin avoua son crime aux policiers.

Mais selon la rumeur locale et des avis réservés de certains résidents de la ville de Ahmer El Aïn, il subsisterait encore des zones d'ombre quant au mobile et aux circonstances réelles du crime, le tueur avait-il dit la vérité quant au crime qu'il a commis ? Toute la vérité ?

L'intrigante et troublante révélation sur le coffret qu'aurait dérobé le tueur et les témoignages de certains commerçants et habitants épaississent d'avantage le mystère qui semble entourer cet assassinat.

Houari Larbi

AÏN DEFLA

Une bande spécialisée dans le vol de matériaux de construction sous les verrous

Au matin du 26 avril dernier, un habitant de Aïn Defla a constaté la disparition de son chantier de divers matériaux de construction dont quatre fardeaux de rond à béton, une cisaille électrique, une cisaille manuelle de gros volume et un marteau piqueur.

Les services de la police judiciaire, après avoir reçu une plainte contre X, ont mené des investigations qui n'ont pas tardé à aboutir à l'identification d'un suspect, un repris de justice, qui a été interpelé. Après interrogatoire, les enquêteurs ont opéré une perquisition au domicile du suspect où ont été trouvés tous les matériaux et appareillages volés. La suite de l'enquête a permis l'interpellation d'un associé de l'auteur de ces vols, lui aussi un repris de justice, a indiqué une source bien informée. Un troisième membre de cette association de malfaiteurs a lui aussi été identifié. En fuite, il fait l'objet de recherches. Les deux accusés de ces vols ont été présentés au juge d'instruction près le tribunal de Aïn Defla qui les a placés en détention provisoire.

Karim O.

BILAN MENSUEL DE LA POLICE JUDICIAIRE DE GUELMA

310 interpellations dans une vaste opération antidélinquance

La cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Guelma a présenté cette semaine le bilan des opérations policières pour le mois d'avril dernier. Malgré les succès enregistrés et les énormes efforts consentis par les éléments de la police judiciaire, le taux de délinquance reste plus ou moins inquiétant. En effet, 310 personnes, dont 19 mineures, ont été interpellées pour des délits divers : vol, agression, usage et trafic de drogue. Parmi les personnes qui seraient impliquées dans ces affaires, 67 ont été placées en détention provisoire.

Le même bilan fait ressortir que les policiers ont procédé à la saisie de quantités de drogues et de psychotropes au cours de ces opérations.

Noureddine Guergour

NAÂMA

4 morts dans un accident de la route

Un grave accident s'est produit, en début de soirée de lundi dernier, entre un tracteur sans remorque et un véhicule léger roulant en sens inverse. Cet énième drame a eu lieu sur les hauteurs du hameau de Horchaïa (RN6), à quelques encablures au nord du chef-lieu de wilaya de Naâma, où les quatre occupants du véhicule léger, originaires de Oued Souf, y ont péri. Une enquête a été aussitôt diligentée par la brigade de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de ce tragique accident.

AIN-SEFRA

Saisie de 7 kg de kif

Un important coup de filet a été opéré par les éléments de la brigade des douanes et ceux de la Gendarmerie nationale dans un domicile situé dans la localité de Tirkout à 10 km au nord d'Aïn-Sefra. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois personnes et la saisie de 7 kg de kif traité. Par ailleurs, deux autres individus en possession de 250 g de kif traité ont été appréhendés par la gendarmerie à bord d'un véhicule de location de marque Accent, lors d'un contrôle de routine à Djeniène-Bourezg, à 80 km au sud d'Aïn-Sefra. L'enquête ouverte aussitôt suit son cours pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire.

B. Henine